

Département **AIN**
Arrondissement **BELLEY**
Canton **LAGNIEU**

COMMUNE DE BLYES

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 Février 2009

Nombre de Conseillers :

- en exercice 13
- présents 11
- votants 12

Objet :

COMPTE RENDU DE SEANCE

N° 1393

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette séance a été affiché à la porte de la Mairie que la convocation du Conseil avait été faite le 9 février 2009.

Le Maire,

L'an deux mille neuf, le seize février, le Conseil Municipal de la Commune de Blyes s'est assemblé en session d'urgence, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur René DUSSERT, Maire.

Etaient présents : René DUSSERT, René SCHONARD, Sophie VALENTE, Danielle RAVASSEAU, Patricia PRESUTTO, Isabelle LAVIRON, Jérôme DOCHE, Bruno FIORI, Gérard PEYRONNET, Denis ROBICHON, Thierry GAILLARD, Françoise PELEGRIN, Stéphane NAGY.

Absents excusés : Denis ROBICHON, Stéphane NAGY (qui donne procuration à Monsieur G. PEYRONNET).

Le Conseil Municipal conformément à l'article L 181-11 du Code des Communes, a désigné le secrétaire de cette séance en la personne de Madame Françoise PELEGRIN.

Le Maire indique que seront ajouté à l'ordre du jour les points proposés par les 8 élus et propose de commencer par deux délibérations d'admission en non valeur sur des produits irrécouvrables.

Il fait part des impayés concernant le budget de l'eau. Les poursuites des services du Trésor n'ayant pas abouti, le comptable a proposé d'admettre ces dettes en non valeur.

Pour 2001	1 153,62 euros TTC
Pour 2005	1 122,75 euros TTC
Pour 2007	145,25 euros TTC

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

I - DEBAT OBJECTIFS BUDGETAIRES

Le Maire ouvre le débat d'orientations budgétaires et demande au groupe des 8 élus s'ils ont un projet à présenter. Devant la réponse négative de leur part il soumet au Conseil un document de travail non exhaustif, comprenant les choix et décisions à prendre, ainsi que les travaux à réaliser.

Il explique que cet inventaire comprend aussi bien les engagements, études, etc... de l'ancien Conseil, que les travaux recensés pendant l'année 2008.

Choix et décisions concernant :

- Remboursement du prêt par anticipation,
- Construction des logements sociaux,
- Destination du terrain DESPIERRE,
- Terrain de football,
- Voirie,
- Assainissement,
- Eglise et cimetière,
- Scolaire,
- ONF,
- Divers.

Etudes et réflexions à réalisées

- Mise en conformité pour l'accès des handicapés dans les lieux publics,
- Création de parking,
- Maintenance et réfection des rues,
- Illuminations,
- Extension cimetière,
- Construction d'une nouvelle classe,
- Evolution de la salle polyvalente,
- Evolution et maintenance des réseaux d'eau et d'assainissement,
- Evolution de la station d'épuration,
- Aménagement du plan d'eau,
- Aménagement de l'ancien atelier.

Tous ces points seront repris et étudiés lors des deux prochaines réunions afin d'établir le budget primitif.

II - QUESTIONS DIVERSES

Une demande a été faite par Danielle RAVASSEAU concernant l'installation d'un broyeur et la mise à disposition d'une salle de détente pour les jeunes.

Le Maire informe le Conseil que la taxe professionnelle sera supprimée à plus ou moins court terme sans pouvoir préciser par quoi elle sera remplacée.

Intervention de Jérôme DOCHE concernant le bornage du terrain de Monsieur MILLET.

Le Maire, René DUSSERT